

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE EN PRÉSENTIEL LE 15 AOÛT 2022, À 20H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE, SIMON BRUNELLE.

Sont présents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous les élus et aux contribuables présents en déclarant la réunion ouverte à 20h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 4 juillet
4. Administration
 - 4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et approbation des dépenses mensuelles du conseil
 - 4.2 Banque d'heures de formation pour comptabilité 26 hres
 - 4.3 Projet défibrilateur du CIUSS
 - 4.4 Entente avec la Caisse Populaire Desjardins pour subvention-chalet
 - 4.5 Dépôt de l'état des revenus et dépenses (investissements) au 31 juillet 2022
5. Travaux Publics
 - 5.1 Demande d'appel d'offres pour déneigement des rues et routes (2 ans)
 - 5.2 Réparation de l'entrée de route Poisson
 - 5.3 Soumission et réparation des ponceaux sur rue principale-ouest
 - 5.4 Suivi-Formation à distance sur code d'éthique
 - 5.5 Achat d'un appareil de levage pour trailer
 - 5.6 Rénovation du garage
 - 5.7 Autorisation des travaux de voirie par la Sofil vs Tecq 2019-2023
 - 5.8 Terrain pour poste de pompage
6. Sécurité publique-incendie
 - 6.1 Affichage pour pancarte de médecins
 - 6.2 inspection-vérification incendie
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc mois de janvier
 - 7.2 Adoption du règlement #2022-05-01 général harmonisé (affectation industrie lourde)
 - 7.3 CPTAQ aménagement
 - 7.4 Soumissions pour description technique de la rénovation cadastrale
8. Assainissement des eaux usées
 - 8.1 Suivi de François Desjardins (Shellex)

9. Culture et loisirs
 - 9.1 Soumission de Construction Pérusse pour chalet des loisirs
 - 9.2 Projet de rénovation du service de garde éducatif en communauté
 - 9.3 Plan du terrain des loisirs
 - 9.4 Prise 2
10. Affaires nouvelles
 - 10.1 Plan d'action immigration rencontre 26 septembre
 - 10.2 Projet de code d'éthique
 - 10.3 Les cloches de l'église
 - 10.4 Contrat d'entretien des airs climatisés
11. Rapport du maire
12. Rapport des comités du conseil
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
13. Période de questions et demandes verbales des citoyens
14. Levée de l'assemblée

2717-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RESOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal avec l'ordre du jour conformément au délai prescrit par la loi ;

2718-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 juillet 2022.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

4.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/greffier-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/greffier-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2719-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de juillet 2022 et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Ci-joint la liste détaillée des déboursés des chèques émis comprenant les dépenses incompressibles à partir du dernier conseil et le total des chèques à déboursier pour le mois de juillet ainsi que le total des dépôts directs de paies émises.

Journal des déboursés (dépenses incompressibles)	
No : 202200185 à 202200222	87199.33\$
Chèques à déboursier :	84 233.34\$
Dépôts directs Paie	7 750.66\$

Pour un total de : 179 183.33\$

ADOPTÉE

4.2 BANQUE D'HEURES DE FORMATION POUR COMPTABILITE

Considérant que les mises à jour nécessitent de plus en plus de compréhension du logiciel comptable et de son application ;

2720-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver la banque de 26 heures d'appoint au montant de 1960\$ plus taxes pour le secteur des finances.

ADOPTÉE

4.3 PROJET DE DEFIBRILLATEUR CIUSS

PROJET D'IMPLANTATION DE DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS (DEA) COMMUNAUTAIRES DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour a mis en place le projet d'implantation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) communautaires en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-Centre-du-Québec, amorcé en 2019;

CONSIDÉRANT QUE les services préhospitaliers d'urgence ont la volonté:

- D'améliorer l'accès à la défibrillation externe automatisée;
- De poursuivre l'implantation de DEA communautaires;
- De rendre accessible la formation « Héros en 30 ».

CONSIDÉRANT QUE ce projet a comme objectif de réduire les délais d'intervention lors d'un arrêt cardiaque afin d'augmenter les chances de survie grâce à la contribution de la population;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-Centre-du-Québec, partenaire de ce projet fourni gratuitement 17 DEA sur le territoire de la MRC de Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE les défibrillateurs externes automatisés communautaires dédiés aux municipalités pourront être implantés dans un lieu choisi par la municipalité afin de le rendre le plus accessible à la population;

2721-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de la municipalité de Sainte-Cécile de-Lévrard s'engage à :

- Maintenir le DEA pour l'utilisation communautaire en bon état de fonctionnement;
- De voir à l'entretien de celui-ci;
- De consacrer un budget annuel de fonctionnement du DEA.

Les personnes suivantes donnent leurs noms pour la formation : Pierre Carignan, Sébastien Lemay, Jean-Marie Deshaies et Simon Brunelle.

ADOPTÉE

4.4 ENTENTE AVEC LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS POUR SUBVENTION-CHALET LOISIRS

2722-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le maire (M. Simon Brunelle) et le Directeur général/greffier-trésorier à signer l'entente avec la Caisse Populaire de Gentilly pour le partenariat de la construction d'un nouveau bâtiment et du parc municipal, dans le cadre d'une subvention.

ADOPTÉE

4.5 DEPOT DE L'ETAT DES REVENUS ET DEPENSES + (INVESTISSEMENTS) AU 31 JUILLET 2022

Le directeur général/ greffier -trésorier dépose l'état des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 2022.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 DEMANDE D'APPEL D'OFFRES POUR DENEIGEMENT DES RUES ET ROUTES (2 ANS)

Considérant que nous demandons une offre de prix sur invitation pour deux ans (2022-2023 et 2023-2024);

Considérant qu'un devis de déneigement a été préparé pour l'invitation ;

2723-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de faire parvenir à deux soumissionnaires soient Les Entreprises Jacques Beudet de Parisville et les Excavation Devis Demers inc. de Sainte-Cécile-de-Lévrard, le devis d'appel d'offres pour le déneigement 2022-2023, 2023-2024.

ADOPTÉE

5.2 SOUMISSION ET REPARATION DU FOSSE SUR LA ROUTE POISSON/INTERSECTION RUE PRINCIPALE

2724-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver les travaux du fossé de la route Poisson au montant de 7 986.23\$ pour les ponceaux, 258.69\$ pour aide additionnelle, 3 914.90\$ pour Excavations Denis Demers ; pour un total de 12 159.82\$.

ADOPTÉE

5.3 SOUMISSION ET REPARATION DE 3 PONCEAUX SUR LA ROUTE PRINCIPALE OUEST

2725-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de décréter les travaux sur la rue principale et d'approuver l'achat de 3 ponceaux au montant de 5 333.15\$ pour réparation et d'ajouter un montant estimatif de 4000\$ pour excavation et matériels. Budget de la Tecq 2019-2023.

ADOPTÉE

5.4 FORMATION A DISTANCE-CODE D'ETHIQUE

Nous avons reçu l'attestation que M. Sébastien Lemay pour le cours qu'il a suivi sur le code d'éthique par la FQM.

5.5 ACHAT D'UN APPAREIL DE GRUE A MONTAGE SUR REMORQUE, 2000LB.

2726-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver l'équipement de grue à montage sur remorque d'une capacité de 2000Lbs au montant de 289,99\$ pour le service de la voirie.

ADOPTÉE

5.6 RENOVATION DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant qu'un estimé pour la finition du garage a été déposé ;

Considérant que M. Pierre Carignan doit se rendre au garage avec Mario Demers pour constater les besoins ;

La décision est reportée au prochain conseil.

5.7 INFORMATION sur autorisation de travaux de voirie par la Sofil vs Tecq 2019 2023

Le ministère des transports a envoyé une lettre au Ministère des affaires municipales et de l'Habitation pour accepter les travaux prévus dans la Tecq 2019-2023 :

64-38060-01 2021 route Ste-Cécile : 168 457\$

64-38060-02 2023 route Ste-Cécile : 457 830\$

Totalisant : 626 287\$

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

6.1 AFFICHAGE POUR PANCARTE (MEDECINS)

Nous avons reçu une pancarte de la MRC pour affichage afin d'aider au recrutement des médecins. Elle a été installée.

6.2 INSPECTION-VERIFICATION INCENDIE

Le ministère de la sécurité publique nous informe qu'il y aura des inspections ou une vérification du service de sécurité incendie. Des municipalités seront choisies au hasard.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DEPOT DES CERTIFICATS D'ANALYSES OFFICIELS DES RESEAUX D'AQUEDUCS.

Dépôt

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc pour le mois de juillet.

7.2 ADOPTION DE LA MODIFICATION LE RM-2019 DU REGLEMENT #2022-05-01 GENERAL HARMONISE, AFIN D'EXCLURE LE TERRITOIRE IDENTIFIE « AFFECTATION INDUSTRIELLE LOURDE » DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 123 DU REGLEMENT GENERAL HARMONISE

2727-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver la modification le RM-2019 du règlement #2022-05-01 général harmonisé, afin d'exclure le territoire identifié «affectation industrielle lourde» de l'application de l'article 123 du règlement général harmonisé

ADOPTÉE

7.3 CPTAQ-AMÉNAGEMENT

Le directeur général/greffier-trésorier dépose la décision de la CPTAQ rectifiant l'ancienne décision : Advenant le cas où la résidence ne peut être implantée à proximité du chemin public et qu'un chemin d'accès doit être aménagé pour se rendre à la résidence, ce dernier doit avoir un minimum de 5 mètres de largeur et sa superficie peut s'additionner à celle de 3 000 mètres carrés, ou de 4 000 mètres carrés en bordure d'un plan d'eau. Dans ce cas, la superficie totale d'utilisation à des fins résidentielles ne peut excéder 5 000 mètres carrés, et ce, incluant la superficie de chemin d'accès.

7.4 SOUMISSIONS POUR DESCRIPTIONS TECHNIQUES SUITE À LA RÉNOVATION CADASTRALE

Considérant que l'arpenteur : Denis Vaillancourt n'a pas la disponibilité nécessaire ;

Considérant que l'arpenteur Charles Tousignant accepte pour un montant de 1860\$ plus taxes couvrant 9 parcelles de terrain pour Ste-Cécile-de-Lévrard ;

2728-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de retenir M. Charles Tousignant au montant de 1860\$ plus taxes comme arpenteur pour effectuer la description technique de 9 neuf terrain de la rénovation cadastrale avec Saint-Pierre les-Becquets.

ADOPTÉE

8. Assainissement des eaux usées

8.1 SUIVI DE M. FRANÇOIS DESJARDINS (SHELLEX)

Présentement M. Desjardins est en vacances. La semaine prochaine une communication aura lieu avec lui.

9. CULTURE ET LOISIRS

9.1 SOUMISSION DE CONSTRUCTION POUR CONSTRUCTION DU CHALET DES LOISIRS

Considérant qu'un appel d'offre a été effectué sur le site SEAO ;

Considérant que des invitations ont été faites :

Auprès de Luc Durand, dont la réponse était non disponible ;

Auprès de Jean- Philippe Chrétien, dont la réponse était de construire en usine ;
Auprès de Construction Pérusse, dont la réponse était de construire en étape selon la disponibilité ;

2729-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers **Voir résolution** présents de retenir la firme Construction Pérusse comme entrepreneur répondant le mieux **2687-05-22** à nos besoins immédiats de construction

du chalet des loisirs au montant de 64 386.00\$ pour la première partie du chalet, soit l'aire fermée à l'exclusion du mur intérieur non-fini et du mur extérieur non-fini. De plus, procéder au premier paiement au montant de 13 058.95\$ taxes incluses ainsi que le deuxième paiement au montant de 38 516.63\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

9.2 PROJET DE RENOVATION DU SERVICE DE GARDE EDUCATIF EN COMMUNAUTE

Le directeur général/greffier-trésorier dépose un plan estimatif pour adoption de travaux à réaliser pour la garderie afin de rendre conforme l'état du bâtiment.

2730-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le plan estimatif de dépenses pour rendre conforme le bâtiment du service de garde éducatif au montant de 17 950\$ et de mandater le directeur général/greffier trésorier pour faire la mise aux normes selon le tableau présenté à l'exception du tableau électrique principal dont la vérification sera faite.

ADOPTÉE

9.3 PLAN DU TERRAIN DES LOISIRS

Le plan retenu pour disposer les équipements. Voir les documents point 9.3

2731-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le plan proposé par JOBLO pour aménager le terrain des loisirs. Ce plan comprend un espace pour installer un champ d'épuration.

ADOPTÉE

9.4 PRISE 2

Pour information voir point 9.4

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 PLAN D'ACTION IMMIGRATION RENCONTRE

Il s'agit d'une rencontre avec le conseil. La date suggérer est le conseil de novembre.

10.2 PROJET CODE D'ETHIQUE

Le ministère nous confirme la conformité de notre code d'éthique.

10.3 LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE STE-CECILE

Il serait intéressant d'avoir en notre possession les cloches de l'église. Des renseignements seront pris.

10.4 CONTRAT D'ENTRETIEN DES SYSTEMES DE CLIMATISATION DES BATIMENTS

Nous avons demandé deux soumissions :

Aubin Pélissier

Chartray (pas soumissionner)

2732-08-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'offre d'Aubin Pélissier pour 3 ans, du 1 septembre 2022 au 31 août 2025 au montant de : pour 2022- 250\$, pour 2023 -265\$, pour 2024-280\$ pour l'entretien des airs climatisés (salle Éric Côté 2), (Garderie 1), (bureau municipal 1)

ADOPTÉE

11.RAPPORT VERBAL DU MAIRE

12. RAPPORT DES COMITÉS

- a) Bibliothèque
- b) Comité culturel de la MRC de Bécancour
- c) Régie de la gestion des déchets
- d) Régionalisation de l'aréna

e) Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS ET DEMANDES VERBALES DES CITOYENS**

a) Demandes verbales et questions des citoyens

Demande de M. Monfette pour circulation trop vite.

Demande de M. Monfette pour trous dans le rang Ste-Cécile vers Gentilly.

Demande de M. Monfette pour radar dans le rang Ste-Cécile vers Gentilly

14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2733-08-22

EN CONSEQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h25.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

Simon Brunelle, maire

Gérard Cossette, directeur général/greffier-trésorier par intérim

